

L'ARC en ciel

n°13
Mars 2023

Journal CGT des ESI de

Lille,
Amiens,
Rouen et
Caen



Centres Informatiques En Lutte pour ne pas subir, pour proposer, pour gagner tous ensemble !

Pour la paix ! Non à l'augmentation des budgets militaires ! Pour l'arrêt du génocide des palestiniens !

Main dans la main avec Trump, le président Macron, avec les autres gouvernements de l'Union Européenne, est en train de nous imposer un vaste plan de développement des budgets militaires sous l'égide de l'OTAN. Après avoir été passé de 1% à 2% du PIB, il s'agit maintenant de le passer à 5% !

Des bombes, des armes, au lieu d'hôpitaux, d'écoles, de services publics qui sont exsangues suite aux attaques et au budget adopté par Bayrou en 49-3.

Déjà une petite musique se joue pour nous dire qu'il faudra travailler encore plus, et plus longtemps, pour payer, pour préparer la guerre ! Il est même désormais question d'envoyer des hommes en Ukraine ! Le ministre de la défense française l'a réitéré en disant que nous devons partir à la conquête de nouveaux marchés en Ukraine pour vendre des armes. Trump et son gouvernement d'extrême droite veulent s'appropriier les terres rares d'Ukraine sur le dos du peuple Ukrainien et avec l'aval de Poutine.

La CGT se prononce contre toutes les guerres impérialistes et à ce titre non seulement se prononce pour le retrait des troupes russes d'Ukraine mais également pour que les troupes de l'OTAN se retirent de tous les conflits.

La CGT appelle à la paix immédiate et une solution plaçant au coeur l'aspiration des travailleurs Russes et Ukrainiens.

La CGT condamne également la politique de l'OTAN, qui depuis des années ne cesse de faire valoir les intérêts économiques des États-Unis.

Édito

La CGT milite pour la paix. Elle est et restera du côté des populations et des organisations syndicales dans le cadre de ses valeurs de justice, de progrès et de solidarité internationale, contre toute forme d'impérialisme.

Si la guerre en Ukraine est particulièrement dramatique, cela ne doit pas faire oublier la trentaine de conflits armés dans le monde et notamment nous sommes solidaires du peuple de Palestine face au génocide, orchestré par le pouvoir d'extrême droite Israélien, qui se poursuit sous le silence assourdissant des occidentaux.

Nous réaffirmons, ensemble : l'argent pour l'école, pour les hôpitaux, pour tous nos services publics, pas pour la guerre !



Agenda

L'Assemblée Générale de notre section se déroulera en deux temps : le **mardi 22 avril à Lille** (pour les syndiqués du Nord et du Pas-de-Calais) et le **mardi 29 avril à Amiens** (pour les syndiqués Picards et Normands).

Inscription par mel sur la Balf cgt.disi-nord@dgfp.finances.gouv.fr.

Actu Retraites

À l'heure où débute le grand « conclave » sur les retraites voulu par le Premier Ministre, la CGT tient à remettre les choses au point concernant certaines idées reçues qui sont souvent largement reprises dans les médias.

Idee reçue n°1 – On vit plus longtemps donc il faut travailler plus longtemps

Faux ! L'espérance de vie en bonne santé stagne autour de 64 ans. Demander à toutes et à tous de travailler plus longtemps sans distinction de pénibilité revient à condamner des millions de salariés à une fin de carrière marquée par la souffrance et la précarité.

Idee reçue n°2 – Le système des retraites est en déficit

Faux ! Selon le Conseil d'Orientation des Retraites, il n'y a pas de problème structurel de financement. Le prétendu « trou » des retraites est le fruit de choix politique, notamment des exonérations de cotisations sociales accordées aux entreprises.

Idee reçue n°3 – Les régimes spéciaux sont des privilèges

Faux ! Les régimes spéciaux existent pour compenser des conditions de travail spécifiques et prennent en compte la pénibilité, les horaires décalés ou les risques accrus. Leur suppression ne crée pas d'inégalité mais nivelle par le bas.

Idee reçue n°4 – Les seniors peuvent facilement travailler jusqu'à 64 ans

Faux ! À 62 ans, un salarié sur deux n'est déjà plus en emploi. La réforme plonge des milliers de seniors dans un sas de précarité, entre chômage et RSA.

Idee reçue n°5 – Les droits familiaux et conjugaux coûtent trop cher

Faux ! Ces droits compensent notamment les inégalités femmes-hommes en matière de carrière et de salaire. Les supprimer ou les restreindre aggraverait la précarité des femmes retraitées.

Idee reçue n°6 – Plafonner les dépenses de retraite à 14 % du PIB est une bonne idée

Faux ! Fixer un plafond budgétaire signifie mécaniquement un risque de baisser les pensions alors que le nombre de retraités augmente.

Idee reçue n°7 – La retraite par capitalisation est une bonne mesure

Faux ! Là où elle est déjà mise en place comme aux États-



Unis ou aux Pays-Bas, elle creuse les inégalités et dépend des marchés financiers, mettant en danger les pensions en cas de crise.

Idee reçue n°8 – 63 ans, c'est un bon compromis !

Faux – Ce compromis entérinerait un recul social sans répondre aux injustices de la réforme de 2023.

Idee reçue n°9 – Les fonctionnaires coûtent trop cher à la retraite

Faux ! L'État finance les retraites de ses agents comme n'importe quel employeur. Le prétendu déficit de 40 milliards d'euros avancée par le gouvernement est une manipulation.

Idee reçue n°10 – Il n'y a pas d'alternative à la réforme de 2023

Faux ! Un retour à la retraite à 60 ans est possible avec un financement juste et solidaire.

La CGT revendique une retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire, une prise en compte réelle de la pénibilité, une indexation des pensions sur les salaires et un financement équitable basé sur les cotisations et la taxation des superprofits.

La CGT n'est pas uniquement dans l'opposition à cette réforme injuste, elle fait aussi nombre de propositions. Retrouvez-les dans le dossier complet ici :

<https://www.cgt.fr/retraites2025>

Actu DGFiP - La fin des mutations ?

La décision de transformer les affectations locales des cadres A et de certains cadres B en postes au choix, donc en postes à profils soumis à la validation des directions locales, est une complète rupture avec notre cadre statutaire. Cette individualisation et cette mise en concurrence des candidatures remettent en cause toute possibilité de libre choix de nos carrières et nous soumettent à l'arbitraire total des Directions.

C'est la fin des mutations pour convenance personnelle ! C'est la fin des mutations choisies ! Car ce qui est présenté comme « *une meilleure adéquation entre le profil des cadres et les compétences attendues sur un poste* » qui permettrait aux collègues de candidater librement sur les postes qui recueillent leurs préférences ne trompera personne !



Toutes les cartes seront désormais entre les mains du recruteur. Quelles seront les grilles, les guides et autres outils d'analyse des candidatures qui permettront sélectionner le bon candidat pour le recruteur, et pas forcément pour le poste ?

C'est la porte ouverte à la discrimination de genre, d'origine, d'orientation sexuelle, d'âge... Et même à la discrimination syndicale. Car quels seront les garde-fous ? En réalité un seul but dans tout cela : déréglementer pour mieux démanteler et au final anéantir tous nos droits et garanties ! Quel sera l'intérêt pour des directeurs de nous autoriser à changer de filière quand on sait qu'ils cherchent par tous les moyens à réduire le coût des formations ?

Qui a envie d'écrire des CV et de venir faire des grands sourires à tous les cadres pour mendier un poste alors que l'on vient de réussir un concours ? Et personne ne se fait d'illusions, tout le monde sait que ce qui arrive aux cadres A aujourd'hui se généralisera sur les cadres B et C demain. Dans nos DiSI, il n'y a déjà quasiment plus de postes ouverts à la simple mutation pour convenance personnelle.

La loi de Transformation Publique de 2019 avait liquidé les Commissions Administratives Paritaires (CAP) nationales et locales qui permettaient une défense individuelle dans un cadre collectif. Cela permettait un traitement équitable entre les agents sous le contrôle des élus des organisations syndicales pour les mutations, les tableaux d'avancement, les listes d'aptitude.

Depuis lors, nous étions censés faire confiance à l'administration pour respecter nos droits. Mais nous avons encore des droits... Apparemment, c'était encore trop !

Actu DGFiP - Le Fiasco GMBI

La Cour des comptes a publié le 23 janvier 2025 un rapport très critique sur « *Gérer Mes Biens Immobiliers* ». À la CGT, nous pourrions nous contenter de dire que nous l'avions bien dit, lors de groupes de travail, des instances, d'une bilatérale avec l'ancien directeur général ou encore lors de notre congrès en interpellant deux ministres.

Vous avez le droit d'être informés de la raison, peu glorieuse, pour laquelle les médias ont parlé de nous ces derniers jours. D'une part parce que des contribuables charitables ne manqueront pas de vous en parler et d'autre part parce que cela montre que votre parole n'est pas portée en vain.

En effet, si ce rapport existe, c'est en partie grâce à notre médiatisation des errances de GMBI et à l'interpellation des élus et donc avec l'apport de vos remontées de terrain.

La CGT a parallèlement interpellé la directrice générale sur les sujets soulevés par ce rapport : destruction des missions, suppressions d'emplois, le réseau des accueils de la DGFiP, l'utilisation de l'intelligence artificielle, le dialogue social.

Un coût sous-estimé

La Cour des Comptes constate un coût presque cinq fois supérieur aux prévisions. Le montant initialement prévu était de 12,7 millions d'euros. Le montant en 2023 s'élevait à 37,2 millions (dont 25,1 millions d'euros de prestataires externes). À cela s'ajoutent 19,2 millions d'euros de mesures d'urgence (dont la fameuse prime de 500 €).

S'agissant des dépenses liées aux effectifs, la DGFiP indique que le taux d'externalisation a été globalement de 70 %

jusqu'en juillet 2024. Le recours massif à l'externalisation et le sous-dimensionnement concomitant des équipes SI internes à la DGFIP peuvent expliquer à la fois la dérive budgétaire et les difficultés de mise en production de l'outil. En interne, on note une augmentation des dépenses de personnel, qui ont été sous-estimées au démarrage du projet : 120,2 ETP au lieu de 44,7 ETP prévus.

Une campagne 2023 chaotique

Les raisons identifiées par le rapport sont multiples : incompréhension des assujettis, nombreuses situations spécifiques mal anticipées, procédure dématérialisée, indisponibilités et dysfonctionnements de l'application, afflux de demandes et de déplacements d'usagers. Seuls 54,1 millions parmi les 71,4 millions de locaux, dépendances comprises, ont été recensés à l'issue de la campagne, représentant 73,1% du nombre de propriétaires.

Le déploiement des formations est compliqué par l'absence de base école et

reste très inégal d'un département à l'autre. Les applicatifs sont ouverts au public en novembre 2022 puis en janvier 2023 ; des dysfonctionnements majeurs apparaissent et les résultats des audits sur l'accessibilité ne sont pas satisfaisants. Au final, la campagne déclarative 2023 s'est très mal déroulée et n'a pas répondu aux objectifs attendus.

Le rapport de la Cour des Comptes pointe aussi les méfaits d'une procédure entièrement dématérialisée et le pilotage défaillant. Mais surtout, le document met en évidence que tous les problèmes sont loin d'être réglés, ce qui soulève à nouveau de grandes inquiétudes pour la campagne à venir.



Ci-dessus, ce ne sont que des extraits choisis de ce rapport. On peut le consulter dans sa totalité ici :

https://www.cgtfinancespubliques.fr/IMG/pdf/analyse_rapport_gmbi_24_02_25.pdf

Bravo

Félicitations à nos collègues pour leur réussite aux examens et concours, et pour leur promotion.

Concours d'Inspecteur Analyste

Allan Duminy - ESI Amiens Développement
Arnaud Le Cozannet - ESI Caen Développement
Yohann Lefebvre - ESI Rouen Exploitation
Nicolas Pierson - ESI Rouen Exploitation
Raphael Sauvage - ESI Amiens Développement
Marc Stalin - ESI Rouen Exploitation

Concours d'Inspecteur PSE

Laurence Cailleux - ESI Amiens Exploitation
Yohann Lefebvre - ESI Rouen Exploitation
Amelia Leuow - ESI Amiens Exploitation
Paul Mouget - ESI Lille Intex
Marc Stalin - ESI Rouen Exploitation

Liste d'aptitude Contrôleur 2ème classe

Sylvie Cordier - CID Caen
Bertrand Fontaine - ESI Lille AT Dir

Concours Inspecteur Principal

Myriam Pilorget - ESI Rouen Développement

Examen Pupitre Assistant Utilisateur

Julien Delaby - CID Boulogne-sur-Mer
Delphine Legrand - ESI Amiens AT Part
Ludovic Testart - DiSI Pilotage

Concours Contrôleur Interne Spécial

Matthieu Boulard - ESI Amiens AT Part
Pierre Devynck - ESI Lille Exploitation

Maleaume Orlinski - CID Amiens
Thomas Regnault - CID Saint-Lo
David Troletti - CID Rouen

Tableau d'avancement Agent administratif principal 1ère classe

Fabrice Queyrel - CID Lille
Thomas Radosch - CID Beauvais
Thomas Regnault - CID Saint-Lo

Tableau d'avancement Contrôleur principal

Simon Chekroun - CID Lille
Karine Delmer - ESI Lille Exploitation
Isabelle Deuwel - DiSI RH
Christian Dumaine - CID Arras
Marie-Claude Ferrand - ESI Rouen Exploitation
Guillaume Naja - CID Amiens
Didier Radoux - CID Évreux
Stéphane Sicard - CID Amiens
Carole Troletti - ESI Rouen AT Part

Tableau d'avancement Contrôleur 1ère classe

Eddy Lecointe - ESI Amiens AT Part

Tableau d'avancement Agent technique principal 2ème classe

Alexandre Demeester - ESI Amiens Exploitation

Concours contrôleur principal

Simon Lericque - ESI Amiens AT Part
Anne-Cécile Nalet - ESI Rouen Développement
Delphine Warambourg - ESI Lille AT Dir